



Dix ans après la mise en application de la réglementation nationale et, notamment, de l'arrêté de janvier 1998, les épandages de boues de station d'épuration en agriculture ont beaucoup évolué dans le Haut-Rhin. Le paysage est, en 2008, dominé autant par les épandages de compost que par ceux de boues cellulosiques de papeterie.

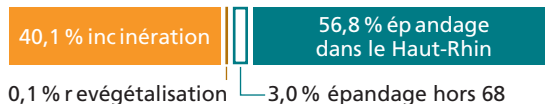
LA VALORISATION AGRICOLE DES BOUES D'ÉPURATION

COLLECTIVITÉS



Le Haut-Rhin compte **69 ouvrages** d'épuration gérés par **des collectivités**, dont 45 recyclent régulièrement leurs boues ou composts en agriculture (65 %). Ces ouvrages ont produit **14600 tonnes de matière sèche (MS)** en 2008 (16000 tonnes en 1998).

60 % de ce tonnage est destiné à l'épandage agricole, soit 8700 tonnes de MS.



INDUSTRIES



6 ouvrages industriels haut-rhinois épandent des boues, composts ou effluents en agriculture. Il s'agit de 2 papeteries, 2 industries textiles, 1 industrie agro-alimentaire et 1 distillerie.

Ces ouvrages ont produit **27800 tonnes de MS** en 2008 (39000 tonnes en 1998).

43 % de ce tonnage est destiné à l'épandage agricole, soit 12000 tonnes de MS.



UNE FORTE PRESSION D'ÉPANDAGE

17 300 tonnes de MS recyclées en agriculture en 2008 dans le département par **190 exploitations agricoles sur une surface de 2700 hectares**.

10 % de la surface agricole utile (SAU) départementale mise à disposition des producteurs de boues par près de 500 agriculteurs haut-rhinois.

La pression d'épandage dans le Haut-Rhin est relativement forte, au regard d'autres départements français. Ceci s'explique par :

- une forte densité de population et du tissu industriel,
- des surfaces agricoles relativement restreintes et souvent en zone péri-urbaine,
- des types de sols très différents, plus ou moins adaptés aux épandages,
- des précautions d'usages établies pour protéger les captages d'eau et la nappe phréatique proche, principale ressource en eau potable du département.

90 % des boues de collectivités sont compostées préalablement à l'épandage.



LE SAVIEZ-VOUS ?

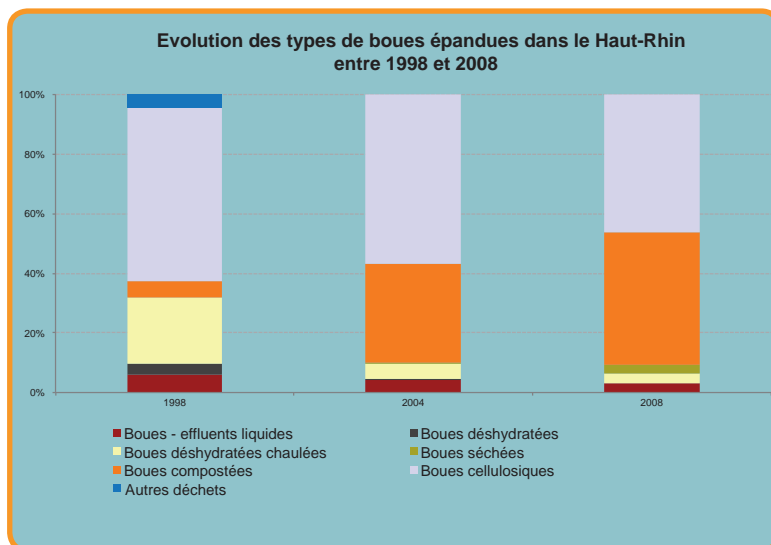
Sur plus de 850 millions de tonnes de déchets produits annuellement en France, on comptabilisait de l'ordre d'1 million de tonnes de matière sèche de boues de collectivités en 2005, soit 1 % de la production des déchets. 62 % des boues de collectivités sont épandus en agriculture, sur près de 250 000 ha (1 % de la SAU).

10 ANS D'AMÉLIORATION CONTINUE

Les modes de traitement des boues ont évolué pour s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires (Directive Nitrates, notamment) et au contexte local.

Sur les 10 dernières années, on note :

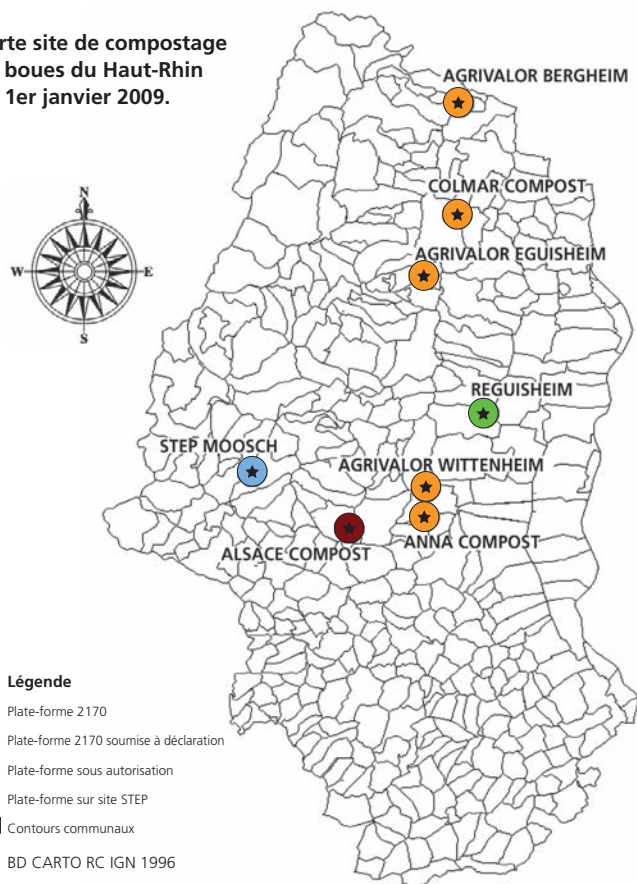
- Toujours une **prédominance des boues cellulosiques** (46 % en 2008), même si elles accusent une baisse globale de tonnage de plus de 50 % par rapport à 1998 ;
- **L'émergence du compost** (44 % en 2008, contre 5 % seulement en 1998). Cela concerne, en particulier, 90 % des boues de collectivités ;
- Une nette diminution des boues déshydratées chaulées et des boues liquides (de l'ordre de 3 % chacune). Les boues chaulées représentaient 22% en 1998 et les boues liquides 6% ;
- La totale disparition des boues déshydratées pâteuses, non chaulées ;
- Les boues séchées par séchage solaire représentent 3 % en 2008.



Source : SMRA68

DES SITES DE COMPOSTAGE DIVERSIFIÉS

Carte site de compostage de boues du Haut-Rhin au 1er janvier 2009.



Le Haut-Rhin compte

8 sites habilités à composter des boues :

Alsace Compost à Cernay, exploité par SEDE Environnement (30 000 tonnes MB de boues/an, soit 82 tonnes MB/jour).

Agrivalor Bergheim, exploité par la SCEA Ferme de l'Insel (10 tonnes MB de compost/jour).

Agrivalor Wittenheim exploité par la SARL Olagri (10 tonnes MB de compost/jour).

Agrivalor Eguisheim exploité par l'EARL Heinrich. (10 tonnes MB de compost/jour).

Anna compost à Kingersheim, géré par la société Terralys (10 tonnes MB compost/jour).

Colmar Compost, géré par la société Terralys (10 tonnes MB compost/jour).

Le site de Réguisheim, exploité par la SARL Agro-Logic (moins de 1 tonne MB de compost/jour).

La station de **Moosch**, a fait le choix de composter une partie de ses boues sur le site même de la station.

Le compostage s'est beaucoup développé et professionnalisé ces dernières années. L'acceptabilité des plateformes de compostage en zone périurbaine reste aujourd'hui le principal frein à la filière de recyclage agricole dans le département. Il s'agit là pourtant d'un point crucial pour assurer sa pérennité, comme le développement indispensable d'autres filières de valorisation des boues.

Pour plus d'informations : www.smra68.net

